

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

---

Séance du 2 juin 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26 mai 2020

Date d'affichage
26 mai 2020

Objet de la Délibération
--------------------------

Convention service hygiène et sécurité

N°12.2020

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

L'an deux mil vingt, et le deux juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Jean-Pierre Sevrez

**Présents** : Jean-Pierre Sevrez, Olivier Fons, Michel Gonnet, David Le Guen, Sylvie Mathon, Jean-Louis Faure

**Secrétaire de séance** : David Le Guen

\*

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la prévention des risques professionnels un document unique a été établi pour le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène.

Il présente les missions proposées par le service prévention du centre de gestion de la FPT 05 pour accompagner les collectivités en matière de prévention des risques au travail et propose de souscrire à la convention proposée et aux options suivantes :

- A : Mise à jour du document unique
- B : Assistant de prévention
- C : Formation.

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- Autorise de Président à signer la convention d'adhésion au service hygiène et sécurité
- Dit que les options choisies sont les suivantes : A B et C
- Dit que la somme correspondante sera inscrite au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,  
Jean-Pierre SEVREZ

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification